

Service prévention et sécurité - Tél : 01 44 32 31 30

**Demande d’accès au parking de l’ENS**

**À retourner par mail à** [**securite.ulm@ens.psl.eu**](mailto:securite.ulm@ens.psl.eu)**,** [**securite.jourdan@ens.psl.eu**](mailto:securite.jourdan@ens.psl.eu)**,** [**securite.montrouge@ens.psl.eu**](mailto:securite.montrouge@ens.psl.eu)

Je, soussigné(e) ………………………….………………………, reconnais avoir pris connaissance des consignes d’utilisation du parking.

Ce parking, mis à disposition par l’École normale supérieure, est à usage strictement professionnel. Je m’engage à respecter les dispositions ci-après.

Je m’engage à déplacer mon véhicule au cas où il serait gênant pour des travaux ou autre opération de maintenance / sécurité.

Pour ce faire, je communique toutes coordonnées utiles, dont mon numéro de téléphone portable : …………………………….………………………

Fait à Paris, le Signature de l’agent

**Consignes d’utilisation du parking de l’ENS**

1. L’assurance de votre véhicule doit être à jour.
2. Vous devez joindre à cette demande une photocopie de la carte grise du véhicule que vous garez ainsi que votre numéro de téléphone. Vous devez veiller à l’actualisation immédiate de ces éléments le cas échéant.
3. Cette habilitation est strictement personnelle, ne prêtez pas votre badge d’accès et ne laissez entrer personne à votre suite.
4. Cette habilitation est valable pour un usage professionnel durant votre présence physique dans les locaux de l’ENS : ne laissez pas votre véhicule stationné pendant vos congés, missions, absences, etc.
5. Le nombre de places est limité, veillez à vous garer correctement en n’empiétant pas sur plusieurs emplacements.
6. Ne vous garez pas sur les emplacements handicapés si vous n’y êtes pas autorisé.
7. Ne vous garez pas sur la voie pompier, veuillez laisser libre le passage pour les camions.